



**Noyers**  
sur/serein

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le 6 avril 2012 à Noyers à 20 heures 30 sous la présidence de madame Nathalie Labosse, Maire de Noyers.

**Présents** : 11 conseillers municipaux

**Absents** : Marc Domingo pouvoir à Nathalie Labosse, Éric Landrier, Daniel Robert,

**Secrétaire de séance** : Pascal Germain

Le compte rendu de la dernière séance est adopté.

### **1. Approbation des comptes administratifs 2011**

Madame le maire donne la présidence à monsieur Meunier, adjoint au maire chargé des finances, pour la présentation et le vote des Comptes Administratifs de l'exercice écoulé. Madame Labosse quitte la salle comme le veut l'usage. Les comptes administratifs 2011 du budget principal de la Commune et du budget eau-assainissement, qui sont conformes aux écritures des comptes de gestion dressés par madame la Trésorière, se résument ainsi :

#### **Budget Principal M14 résultats cumulés de clôture : Balance générale 2011**

<b>LIBELLE</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
Dépenses	536 448.20 €	250 722.16 €
Recettes	687 747.40 €	281 894.69 €
Résultat de l'exercice	<b>151 299.20 €</b>	<b>31 172.53 €</b>
Résultat 2010 reporté	380 484.10 €	- 218 460.69 €
Affectation 2011	-118 460.69 €	
<b>Résultat de clôture 2011</b>	<b>413 322.61 €</b>	<b>-187 288.16 €</b>

#### **Budget eau Assainissement M49 résultats cumulés de clôture : Balance générale 2011**

<b>LIBELLE</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
Dépenses	111 515.43 €	64 967.94 €
Recettes	151 753.64 €	6 767.00 €
Résultat de l'exercice	<b>40 238.21€</b>	<b>-58 200.94 €</b>
Résultat 2010 reporté	-982.77 €	36 211.02 €
<b>Résultat de clôture 2011</b>	<b>39 255.44 €</b>	<b>-21 989.92 €</b>

À noter que le compte administratif et le compte de gestion 2011 du lotissement seront présentés vendredi 13/04.

L'adjoint a fait procéder au vote des comptes administratifs et aux affectations de résultats qui ont recueillis un vote à l'unanimité (2 abstentions).

### **2. Approbation des comptes de gestions 2011**

Les comptes de gestions 2011, dressés par madame la trésorière, qui sont conformes aux écritures des comptes administratifs de la commune sont approuvés à l'unanimité.

### 3. Affectations des résultats

Au vu des résultats de clôture des comptes administratifs les affectations, à prélever sur la section de fonctionnement sont proposées de la manière suivante :

**budget principal**

- virement à la section d'investissement au compte 1068 : **123 013 €**
- report à la section de fonctionnement au compte 002 pour : **290 309.61**

**budget eau-assainissement**

- virement à la section d'investissement au compte 1068 : 0 €
- report à la section de fonctionnement au compte 002 pour **39 255.44 €**

Les affectations de résultats ont recueillis un vote à l'unanimité.

### 4. Présentation des budgets primitifs 2012

Monsieur Meunier, présente aux conseillers les éléments des budgets primitifs, ce débat sur les orientations générales budgétaires, non obligatoire pour les communes de moins de 3500 habitants (art. L2312-1 du CGCT), permet d'apporter des réponses à certaines interrogations et laisse le temps aux conseillers de consulter les documents avant le vote des budgets qui sera proposé en délibération lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

### 5. Vote des taxes locales

Sur proposition de la commission des finances, et après en avoir entendu l'exposé relatif aux investissements futurs dont notamment le mur des Fossés et l'aménagement de l'ancienne trésorerie, et tenant compte aussi comme cela l'avait été annoncé en 2011, du gel des concours financiers de l'Etat aux collectivités, le conseil municipal, à 1 voix contre et 2 abstentions, décide d'augmenter le taux des taxes de 2011 de 2.5%, celles-ci restent inférieures à la moyenne nationale. Cette augmentation abondera le budget de 8 204 €.

taxes	taux 2011	% d'augmentation	taux 2012
Taxe d'habitation	18,98%	<b>2.50%</b>	<b>19,45%</b>
Taxe foncière (bâti)	16.61%	<b>2.50%</b>	<b>17.03%</b>
Taxe foncière (non bâti)	34.75%	<b>2.50%</b>	<b>35.62%</b>
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	16.39%	<b>2.50%</b>	<b>16.80%</b>

### 6. Vote des subventions aux associations

La commission des finances a souhaité maintenir l'enveloppe globale au même niveau que les années précédentes. En dépit de l'abstention par certaines associations de déposer une demande, il a été prévu une subvention. Toutefois il est fortement conseillé aux associations de remettre leur dossier (comportant un ensemble de renseignements nécessaires à son instruction) au plus tard pour le 10 février de l'année en cours. Madame le maire donne la lecture détaillée des propositions faites par la commission des finances pour les différentes demandes exprimées.

A noter que les représentants d'associations et membres du conseil municipal n'ont pas pris part aux votes des subventions.

Ont été accordées les subventions ci-dessous :

Syndicat d'initiative (convention tripartite avec la communauté de communes)	11 000 €
Foyer Rural (séances cinéma)	475 €
Rencontres musicales	1 400 €
La Belle du serein	1 400 €
Objectif lire	700 €
Le Patrimoine oublié	800 €
Amis du Vieux Noyers	800 €

Renaissance de l'Orgue	200 €
Gymnastique volontaire	300 €
Judo	350 €
Tennis	200 €
Tennis de table	300 €
Badminton	400 €
Twirling – Fuschia	300 €
Collège voyage (50 €/10 élèves nucériens de 5ème)	500 €
Collège UNSS (association sportive)	300 €
Association aide à domicile	80 €
Le Temps des Loisirs	150 €
ADILY	75 €
CIFA	90 €

Total des sommes attribuées : 19 820 €.

## 7. Vote des tarifs en régie

### ➤ EAU ET ASSAINISSEMENT

Sur proposition de la commission des finances et afin d'augmenter les ressources du budget de fonctionnement de l'eau et assainissement qui, comme l'a souligné monsieur Meunier a du recourir en 2011 à une subvention d'équilibre du budget principal de 7 400 € puisqu'il était déficitaire, le conseil municipal, après débat, a décidé, à l'unanimité d'augmenter les tarifs eau et assainissement comme suit :

<b>EAU</b>	<b>PRIX 2011</b>	<b>PRIX 2012</b>
Abonnement 15/20	39,55 €	<b>42 €</b>
abonnement 40	98,65 €	<b>100 €</b>
abonnement <40	197,30 €	<b>200 €</b>
m3	0,70 €	<b>0,90 €</b>
<b>ASSAINISSEMENT</b>		
taxe	10,40 €	
m3	1,55 €	

### TARIFS FERMES

Tranche	T1	T2	T3	T4	T5
de m3		1 500	2 000	3 000	5 000
à m3	1 500	2 000	3 000	5 000	10 000
Prix 2010	1,35	0,70	0,50	0,40	0,30
<b>Prix 2012</b>	<b>1,40 €</b>	<b>0,80 €</b>	<b>0,60 €</b>	<b>0,50 €</b>	<b>0,40 €</b>

### ➤ TAXES POUR TRAVAUX DE RACCORDEMENT AUX RESEAUX D'EAU

Proposition de la commission des finances :

<b>EAU</b>	<b>Délibération du 19/11/2004</b>	<b>2012</b>	<b>observation</b>
Raccordement <ou = 10 m	680 €	<b>800 €</b> (forfait sur réseau existant)	<b>hors coûts complémentaires (surpresseur, réducteur de pression... à la charge du demandeur)</b>
Le mètre supplémentaire	71 €	<b>100 €</b>	
Raccordement de longue distance	Coût réel		
Raccordement de longue distance à partir de 20 ml		Coût réel	

### **8. Demande de location des garages communaux**

- Madame Semelagne a remis un courrier de Madame Pirot qui souhaite louer le garage du musée, madame Labosse informe le conseil que le courrier de Monsieur Michel Salgues est antérieur à cette demande. Le conseil à l'unanimité accepte de louer à Monsieur Salgues le dit garage au tarif de 15 € mensuel.
- Courrier de l'Association de la pêche qui souhaite louer le garage de la commune situé route d'Auxerre afin d'y entreposer leur matériel. Accord à l'unanimité au tarif de 15 €.

Il sera demandé une assurance couvrant ces locations.

### **9. Points divers**

Madame Labosse informe le conseil que Monsieur Cent, nouvellement arrivé sur Noyers avec sa famille se mettra tous les mercredis en fin d'après midi sur la place de l'hôtel de ville afin d'y vendre des pizzas et que durant l'été celui-ci se occupera un emplacement sur le parking de la rue de la République afin d'y vendre des crêpes et des glaces à l'Italienne. Le droit de place sera identique aux autres commerçants ambulants soit 25 € le trimestre

### **Tour de Table :**

Monsieur Germain demande si un dossier ERP a été déposé par les gérants de la galerie de la Porte Peinte.